

## NOS 16 QUESTION AUX 2 CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE DU MR

- 1. Acceptez-vous de reconnaître officiellement l'existence d'un courant progressiste au sein du MR et à lui conférer le même statut et au minimum les mêmes prérogatives que celles accordées au MCC ? C'est-à-dire lui garantir une place dans l'ensemble des organes décisionnels du parti et une représentation au Centre Jean Gol ?**

**D. Ducarme** : Tout à fait. Je l'ai d'ailleurs très clairement explicité dans les médias. Si on additionne les résultats des candidats se revendiquant de ce courant au 1er tour, ils ont recueilli plus de 25% des voix. Ce courant existe, il faut le respecter. Il faut donc aussi lui donner la possibilité de se structurer s'il le souhaite.

Au point 20 de mon programme, je mentionne d'ailleurs :

*« Notre Mouvement est fondé sur le rassemblement de différentes sensibilités qui placent l'émancipation des individus et la citoyenneté au cœur de leurs préoccupations. Il convient de renouer avec cette ambition en favorisant l'expression des différentes sensibilités qui composent notre famille politique, l'animation des courants (tels que les libéraux progressistes) et des composantes – PFF et MCC, tout en veillant à garantir la cohérence et l'unité ».*

**GL Bouchez** : J'ai la conviction que le libéralisme est intrinsèquement progressiste et je suis tout à fait ouvert à ce qu'un courant du même nom rappelle cette réalité. Néanmoins, il est important pour créer un courant au sein d'un parti comme le nôtre, de structurer cette démarche sur un référent qui peut être un penseur, des éléments de philosophie politique ou un courant historique de pensée. Je n'aurais pas envie que l'existence d'un courant progressiste dit libéral-social ne soit justifié que parce que la question sociale intéresse les membres du courant. La question sociale concerne bien entendu chacune et chacun au sein du Mouvement Réformateur et cela a toujours été un élément important de notre projet. Il faut donc selon moi un élément objectif pour identifier avant toute chose le courant que tu appelles de tes vœux, tout comme le MCC, par exemple, qui est identifié au personnalisme chrétien au sein du MR. Mais je suis tout à fait ouvert à ce qu'un courant progressiste existe et vive au sein de notre mouvement et suis à ta disposition pour établir les modalités pratiques et concrètes de sa mise en place.

**2- Etes-vous d'accord de défendre le principe d'égalité de traitement des utilisateurs des services publics, le statut défend ce principe et l'indépendance de la fonction publique vis-à-vis du politique ? Envisagez-vous la création d'une plateforme où se rencontreraient le parti, le syndicat libéral et la Mutualité Libérale pour traiter des dossiers sociaux et économiques au sein de notre Maison Bleue ?**

**D. Ducarme :** Les grands principes du service public prévoient effectivement l'égalité de traitement des usagers de nos services publics. Elle ne peut être remise en cause. Au-delà de ce fondement, nous devons aussi garantir l'égalité d'accès à nos services publics. L'égalité des chances engage la responsabilité politique de l'ensemble des pouvoirs publics, notamment en matière de formation et d'enseignement pour ce qui concerne les quartiers défavorisés au sein de nos villes mais aussi pour ce qui concerne les zones rurales, qui méritent de pouvoir disposer d'un accès aisé à des services publics de qualité, en ce compris en matière d'infrastructures hospitalières. Notre Mouvement doit y être attentif.

Par ailleurs, tout en poursuivant les efforts de modernisation nécessaires, nous devons être respectueux de celles et ceux qui servent l'Etat, la collectivité et l'intérêt général. Cela passe par leur indépendance et le strict respect de la séparation des pouvoirs.

Notre Mouvement doit s'adresser à tous les travailleurs. Nous avons obtenu des avancées importantes pour renforcer le statut social des indépendants. Nous devons poursuivre ces efforts car il reste encore beaucoup à faire. Nous avons aussi mené des réformes nécessaires pour pérenniser la sécurité sociale des salariés et augmenter les pensions les plus basses.

Mais s'adresser à tous les travailleurs, cela signifie aussi s'adresser à celles et ceux qui servent l'Etat, la collectivité et l'intérêt général. Nos postiers, nos infirmières, nos enseignants, etc. Nous devons, tout en poursuivant les efforts de modernisation nécessaires, veiller à ce que le statut demeure attractif et basé sur le mérite.

Je pense également que nous devons davantage encore protéger celles et ceux qui nous protègent : nos militaires, nos pompiers, nos ambulanciers, nos policiers, notre personnel médical et infirmier, etc. : ils mettent leur vie en danger pour protéger la nôtre. Comme les autres statuts, nous devons prendre en compte la pénibilité de leur travail, veiller à leur bien-être et à des formations de qualité. Ce n'est pas en opposant les travailleurs les uns aux autres que le message libéral pourra se déployer dans toutes les couches de la population afin de renouer avec les succès électoraux.

Concernant la relation avec le syndicat libéral et la mutualité libérale, le point 19 de mon programme mentionne : *« Nous devons dresser davantage de ponts entre notre Mouvement, l'associatif et la société civile dans son ensemble. Il faut également réinvestir le dialogue avec les mutualités libérales et le syndicat libéral, qui partagent nos valeurs et doivent être davantage consultés. »*.

Concrètement, je voudrais remettre en place le système des « blue tables » qui réunissait régulièrement, sur des thématiques diverses MR, ainsi que la mutualité libérale et le monde syndical libéral.

**GL Bouchez:** L'indépendance de la fonction publique par rapport au politique est bien entendu essentielle. Plus que la question du statut, auquel je ne m'oppose pas mais dont j'ai la certitude qu'il doit évoluer, c'est la question de l'égalité des travailleurs qui est, pour moi, centrale. A cet égard, l'alignement des cotisations et prestations sociales est nécessaire afin de garantir à chacun une pension décente. Oui, une heure de travail d'un indépendant vaut une heure de travail d'un fonctionnaire. Par ailleurs, afin de réaliser la baisse nécessaire des dépenses, il convient de s'attaquer à des pratiques qui n'ont plus lieu d'être, comme le fait que les cabinets ministériels engagent entre 50 et 100 personnes pour dédoubler le boulot de l'administration. Ma proposition consiste plutôt à ce qu'un ministre travaille avec quelques collaborateurs et l'administration ferait le reste. Ceci se fait bien dans les pays scandinaves, pourquoi pas chez nous ? Nous sommes à la recherche de plusieurs

milliards, il convient donc de s'attaquer à nos dépenses de fonctionnement qui n'ont fait que grimper à la suite des réformes de l'Etat successives. Nous dépensons aujourd'hui 10 milliards d'euros chaque année juste pour payer les intérêts de notre dette. Et la dette d'aujourd'hui, ce sont les impôts de demain. Dans cet état d'esprit, il convient d'aller vers une convergence des régimes de pension, avec un niveau global plus élevé et des spécificités.

En ce qui concerne la plateforme de rencontre entre les différents acteurs libéraux, j'y suis bien entendu favorable. Je souhaite par ailleurs aller plus loin en invitant régulièrement des acteurs extérieurs à notre famille politique à nos congrès, ainsi qu'à des groupes de travail se penchant sur des propositions qui pourront ensuite devenir points programmatiques de notre Mouvement une fois adoptés par notre Congrès. Ces acteurs extérieurs à notre famille politique doivent nous permettre d'enrichir nos propositions. Il s'agira d'experts, d'acteurs de la société civile, de militants associatifs, d'acteurs locaux ou de jeunes entrepreneurs. Plus avantageux encore que l'entre-soi, ceci doit nous permettre de nous nourrir des initiatives qui gagnent, qui changent la société dans le bon sens, et qui, in fine constituent le terreau d'un pays et d'un parti en avance sur leur temps, d'une Belgique capable de mener des politiques ancrées dans le réel. C'est en garantissant une ouverture de notre parti aux idées nouvelles, novatrices et porteuses d'élans futurs que nous serons véritablement un parti précurseur, à même d'appréhender les problèmes de demain avec discernement, compétence et rigueur d'esprit.

### **3- Etes-vous d'accord sur l'urgence qu'il y a de refinancer la justice et les services de police dans les grandes villes (révision de la norme KUL) ?**

**D. Ducarme** : Si on se réfère au PIB, la Belgique est le 21ème pays européen en termes de dépenses dans le domaine de la justice. Or, l'Etat de droit est au cœur de nos démocraties libérales.

L'une de nos priorités doit être de rencontrer les besoins indispensables des infrastructures judiciaires, notamment au sud du pays. Il convient donc de renforcer les moyens octroyés à la Justice et de l'accompagner dans son adaptation aux défis que représentent les évolutions sociétales récentes. On pense notamment à l'internationalisation des délits, à l'utilisation des nouveaux modes de communication, aux attentes des citoyens d'une justice plus diligente. Il faut pour cela qu'elle bénéficie d'un financement adéquat et que les autorités accélèrent les efforts de digitalisation afin de décharger nos magistrats des lourdeurs administratives, en amplifiant les efforts réalisés à cette fin au cours des dernières années.

Assurer la sécurité, en ce compris dans nos grandes villes, est une des priorités de notre Mouvement. Je suis donc aussi ouvert à un dialogue en vue de réformer la norme KUL, qui ne répond plus aux réalités de nos forces de l'ordre sur le terrain.

**GL Bouchez**: Il est effectivement urgent de se pencher sur le refinancement de notre justice et de notre police. Aujourd'hui, le financement des zones de police repose à la fois sur des dotations communales et sur des dotations fédérales. En ce qui concerne le budget fédéral, nous savons qu'à politique inchangée, le déficit sera de 12 milliard d'euros à la fin de la législature en 2024. Nous avons donc d'abord de grands défis à relever en matière de politique budgétaire. Afin de financer ce réinvestissement nécessaire dans nos zones de polices et en matière de justice, il conviendra donc entre autres de diminuer le coût de la maison Belgique, celle-ci coûtant trop cher en raison, notamment, des réformes de l'Etat successives. En gérant l'argent public de façon efficace, nous devons être capable à la fois de résorber le déficit tout en réinvestissant de manière intelligente dans nos zones de police et notre justice, ce qui veut dire pour cette dernière également des réformes de structure et de procédure.

**4- Etes-vous d'accord de refinancer spécifiquement les grandes villes afin qu'elles soient en mesure d'y renforcer la cohésion sociale, leur mixité, leur attractivité et de développer leurs bassins d'emploi dans une perspective de développement durable ? Etes-vous favorable à la création d'un groupe de travail au sein du parti dédié aux défis des grandes villes ? Quelle est votre vision de la supracommunalité et la gouvernance à ce sujet ?**

**D. Ducarme :** L'une de mes priorités sera la mise en place d'un nouveau projet réformateur et libéral pour les grandes villes. Je suis notamment favorable à la création d'un délégué à la politique de la ville qui sera le visage de notre Mouvement sur ces questions et pilotera un groupe de réflexion chargé d'élaborer une série de propositions concrètes en associant étroitement nos militants, nos mandataires locaux, nos parlementaires et une série d'intervenants extérieurs à notre Mouvement mais susceptibles d'enrichir notre réflexion.

Si nos récents résultats électoraux semblent démontrer notre capacité à défendre pleinement la ruralité, ce qui doit être poursuivi, ils démontrent également notre net recul dans de nombreux centres urbains et zones péri-urbaines. Notre Mouvement doit en conséquence actualiser sa réflexion et ses modalités d'action pour mieux intégrer les évolutions au niveau des zones urbaines et semi-urbaines. Pour cela, nous devons aussi davantage encore nous emparer des thématiques liées à la mobilité, à la qualité de l'air, à la verdurisation, au maintien de services de proximité (commerces, horeca, etc.) dans nos cœurs de ville ainsi que dans la lutte contre l'insécurité en zones urbaines, la problématique des marchands de sommeil, l'accès au logement, notamment pour les classes moyennes et les jeunes ménages, etc. Il est évident qu'il nous faut donc aussi davantage soutenir les zones urbaines.

En ce qui concerne la supracommunalité, je suis, comme je l'ai indiqué pendant la campagne, favorable au maintien des provinces. Elles opèrent un soutien important en termes de santé publique, d'enseignement, de développement économique ou encore d'agriculture. Elles doivent évoluer mais le message visant à les supprimer ne me semble pas opportun, car elles continuent d'assurer des missions de proximité extrêmement importantes.

Pour ce qui a trait aux intercommunales, je souhaite que les efforts en termes de gouvernance soient poursuivis. Le scandale Nethys a une nouvelle fois montré l'importance d'un contrôle accru des autorités de tutelle sur ce type de structures. Elle doit même à l'avenir agir en amont du scandale plutôt qu'a posteriori, dès lors qu'il s'agit d'argent public !

**GL Bouchez:** La question de financement des grandes villes s'inscrit plus largement dans la rencontre par le Mouvement Réformateur des grands défis urbains. Notre Mouvement a été absent ou très peu audible sur ces questions pendant beaucoup trop longtemps. Nous devons à nouveau parler aux habitants des villes. Je suis bien placé pour en parler venant de Mons, seule ville de plus de 50 000 habitants où le Mouvement Réformateur a progressé lors des élections communales. A cet égard, je suis bien entendu favorable à la mise sur pied d'un groupe de travail (celui-ci est d'ailleurs l'une de mes premières propositions dans le cadre des débats qui seront menés chaque année au sein de notre parti) qui se penchera spécifiquement sur notre politique des grandes villes et sur la manière de concilier développement économique et développement durable d'une part, et de porter un message émancipateur et porteur de valeurs pour nos grands centres urbains d'autre part. Notre Mouvement en a besoin, notre pays en a besoin. En revanche, avec un déficit de 334 millions d'euros cette année au niveau de la Région Wallonne, un retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2024, un budget global pour les grandes villes d'un montant de plus de 70 millions d'euros pour la législature, et une remise à plat de nos dépenses au niveau de la Région prévue pour le mois de mars, il est certainement utopique de considérer qu'un refinancement réellement significatif des grandes villes soit possible sans réformes budgétaires importantes et rationalisation de nos institutions et organismes publics.

## **5- Quelles politiques souhaitez-vous mener pour permettre l'inclusion de la diversité dans la société au plan social, économique et politique, dans le respect des valeurs universelles et de l'égalité femme - homme ?**

**D. Ducarme :** Comme je l'ai déjà indiqué dans la presse, le MR a jusqu'à présent échoué à mettre suffisamment en lumière ses militants et mandataires issus de la diversité. Pour y parvenir, nous devons notamment veiller à valoriser et à confier davantage de responsabilités, au sein de notre mouvement, à ces nombreux citoyens issus de la diversité qui partagent nos idées et nos valeurs. Le travail de terrain que devra réaliser le délégué à la diversité que je souhaite désigner si je suis élu président du MR devra s'accompagner d'une série d'actions de promotion et de réflexion en faveur du vivre ensemble et de la diversité portées par notre Mouvement (point 21 de mon programme).

Je souhaite notamment qu'ils soient davantage mis en visibilité et qu'ils participent davantage au combat pour nos valeurs. Il n'est pas normal qu'aucun de ces candidats n'ait été placé à l'une des dix premières places de notre liste en région bruxelloise.

Sur le plan économique et social, nous devons davantage nous adresser à nos compatriotes issus de la diversité. La poursuite d'initiative telles que le soutien à l'entrepreneuriat de la diversité, que j'ai initié en tant que Ministre des PME et des Indépendants, est une des pistes de mesures concrètes que le MR doit continuer à promouvoir au cours des prochaines années. Oui, nous devons davantage encore soutenir ces femmes et hommes qui ont fait le choix de créer leur propre emploi tout en créant celui des autres.

La lutte contre les discriminations restera par ailleurs une priorité pour notre mouvement.

**GL Bouchez:** Ce à quoi je crois plus que tout, c'est l'égalité des possibles, c'est le cœur de mon programme. Les individus ne naissent pas égaux. Il revient à l'Etat de travailler à combler ce différentiel d'égalité des chances. Pas seulement par rapport à la ligne de départ, mais aussi en rendant possible une nouvelle chance tout au long de l'existence. Notre société doit entériner davantage le droit à l'échec, le droit à l'erreur, en aidant quelqu'un en difficulté à pouvoir se remettre en route. Il peut arriver que l'on cherche longtemps la bonne opportunité, que l'on se trompe dans tel ou tel choix, pour ensuite trouver la bonne dynamique : en ce cas, la société libérale telle que je la conçois, doit accompagner chacun à retrouver un objectif, moteur de progrès. C'est la raison pour laquelle j'ai placé l'enseignement au cœur de mon programme. Chacune et chacun doit se voir offrir les outils de sa liberté et de son émancipation. Seulement de cette manière, nous pourrions mener une vraie politique de diversité réellement efficace tant sur le plan social, économique que politique. En ce qui concerne ce dernier point, je crois que les partis politiques, et notre mouvement en particulier ont une responsabilité très importante quant au fait de promouvoir une vraie diversité représentative des forces de notre société. Notre Mouvement n'est pas celui d'une clientèle, d'un groupe ou d'une classe sociale : nous avons vocation à défendre chacune et chacun, quel que soit son statut, son origine, sa situation.

## **6- Etes-vous favorable à l'inclusion de la laïcité dans la Constitution pour garantir l'impartialité de l'Etat ? Etes-vous pour l'interdiction de tout signe convictionnel dans la fonction publique ?**

**D. Ducarme :** A titre personnel, je suis un laïc et donc oui, favorable à l'inscription de la laïcité de l'Etat dans notre Constitution.

Les débats qui ont eu lieu sous la précédente législature à la Chambre m'ont néanmoins convaincu que cette question reste cependant encore sensible pour plusieurs formations politiques dans notre pays. Dans un souci d'ouverture qui ne remet absolument pas les valeurs et l'idéal que doit poursuivre notre Mouvement, il me semble qu'il serait plus aisé de faire consacrer dans le texte fondamental la notion d'impartialité de l'Etat. Comme toute réforme de la Constitution, ce principe pourrait donc faire l'objet d'un compromis afin de réunir toutes les composantes de la société belge tout en consacrant un signal fort.

Notre socle commun de valeurs est par ailleurs notamment basé sur la garantie des libertés philosophiques et religieuses, et leur coexistence dans le cadre d'une société apaisée. Il convient donc de réaffirmer la neutralité de l'Etat afin de garantir à chacun son libre-arbitre, la liberté totale dans ses choix individuels. Dans nos sociétés, personne ne doit notamment se voir imposer une croyance, des rites, contre sa volonté. Ce principe doit être réaffirmé tant dans le cadre des missions de représentation des parlementaires que dans la fonction publique et à l'école (point 34 de mon programme).

**GL Bouchez:** Je fais mienne la proposition de révision de la Constitution de Richard Miller visant à y insérer le concept de neutralité de l'Etat. A cet égard, je soutiens également de nombreuses propositions allant dans le sens le sens d'une réaffirmation de ce principe : interdiction du port de signes convictionnels ostentatoires dans la fonction publique, les bureaux de vote, les écoles publiques (professeurs et élèves), les hôpitaux publics et les parlements (tout élu), création d'un « observatoire de la neutralité » sur le modèle français, refus des accommodements raisonnables, contrôle du financement étranger des cultes, signature d'une carte des valeurs pour les ministres de culte et refus des différences religieuses dans les cantines scolaires par exemple.

Pour répondre très directement à ta question en ce qui concerne l'interdiction des signes convictionnels, je souhaite donc très clairement que la fonction publique observe strictement le principe de neutralité et d'impartialité et refuse le port de signes convictionnels ostentatoires en son sein. Sur ce dernier point, tu n'es d'ailleurs pas sans savoir que la raison pour laquelle nous privilégions au sein du Mouvement Réformateur l'inclusion dans la Constitution de la notion de neutralité et d'impartialité de l'Etat en lieu et place de celle de laïcité a trait à la signification de cette dernière notion en Belgique qui recouvre à la fois la séparation État/religion mais également un pilier philosophique en lui-même. Pour cette raison, inscrire dans la Constitution la neutralité de l'État et l'impartialité de son action permet selon moi plus efficacement de bétonner réellement la séparation entre l'Etat et la religion tout en garantissant au Centre d'Action Laïque son financement.

**7- Etes-vous personnellement favorable à la dépenalisation totale de l'avortement pour les femmes qui le demandent et de voter la proposition de loi actuellement soumise au vote du Parlement ?**

**D. Ducarme :** Oui. C'est même plus qu'un débat politique, c'est un débat philosophique. C'est un débat sur la liberté des femmes, sur la liberté de leur corps. J'ai toujours été très clair, sans ambiguïté, sur cette question : il est temps d'avancer tant vers la dépenalisation totale des femmes qui le demande et l'allongement à 18 semaines. Je souhaite d'ailleurs que notre Mouvement, tout en respectant la liberté éthique de ses membres, soit davantage en pointe sur les questions éthiques.

**GL Bouchez:** En termes de conviction personnelle, je suis favorable à la dépenalisation de l'avortement pour les femmes qui le demandent et à l'allongement du délai de 18 semaines. Néanmoins, le rôle du président du Mouvement Réformateur n'est pas d'influencer la liberté de conscience de nos élus sur des questions éthiques. A ce titre, ma position personnelle n'impliquera en rien une consigne de vote dans un sens ou dans l'autre à l'égard de nos parlementaires. C'est l'essence même d'un mouvement libéral. Au surplus, il me semble important d'avoir un large débat enrichi sur cette question au niveau de l'ensemble de la société, pas seulement au parlement.



**8- Nous défendons un enseignement qui forme aux métiers de demain mais aussi à la citoyenneté et à l'émancipation personnelle, réel moteur de l'égalité des chances et de l'ascenseur social. Dans ce cadre, êtes-vous favorable à l'extension du cours de citoyenneté et de philosophie de une à deux heures/semaine ? Seriez-vous prêt à défendre dans l'enseignement officiel le remplacement des cours de religion et de morale par un cours de cultures et d'histoire religieuse et philosophique (modèle Québécois) ? Que pensez-vous de la fusion des réseaux officiels ?**

**D. Ducarme :** Il est heureux que nous ayons enfin pu faire aboutir le cours de citoyenneté. Une heure de cours peut sembler peu mais c'est une réelle avancée.

Je pense qu'une décision peut être organisée concernant son éventuelle extension en concertation avec le corps professoral et les experts académiques ainsi qu'avec les représentants des différents réseaux d'enseignement. Nous devons cependant également respecter le droit de chacun à continuer à disposer du droit pour ses enfants de recevoir un enseignement confessionnel ou non confessionnel de morale laïque. Il s'agit du fruit de notre histoire commune et qui doit être préservé à ce stade.

Concernant la fusion des réseaux officiels, c'est un vaste chantier sur lequel il n'est pas possible de statuer ici en quelques lignes. Tant l'enseignement provincial que l'enseignement communal réalisent des missions de première importance, notamment en termes de proximité, assurant, notamment en zones rurales, un enseignement de qualité adapté à la réalité quotidienne des enfants des territoires concernés.

Si une réforme devait avoir lieu, elle ne le serait que dans le cadre d'un dialogue constructif avec les autorités communales et en concertation avec les acteurs de terrain. Cela ne signifie pas que je souhaite qu'une telle réforme ait lieu, car je suis à la fois un défenseur de l'école publique et du réseau communal qui fait ses preuves au quotidien. Par ailleurs, je reconnais également la qualité du réseau provincial.

Le cas échéant, toute démarche volontaire des autorités communales ou provinciales visant à transférer leurs compétences à la Communauté française devrait impliquer en parallèle le maintien de services scolaires de qualité pour les enfants des territoires concernés.

Pour le reste, nous devons effectivement nous attacher à reconstruire un enseignement de qualité, centré sur les savoirs de base (écrire, compter, calculer, lire) en s'inspirant des méthodes innovantes : nous ne pouvons plus nous permettre d'être la risée des enquêtes PISA !

**GL Bouchez:** Ce qui m'importe, c'est que les élèves puissent apprendre les religions dans un cadre scolaire, avec un encadrement enseignant de qualité, et un contrôle des contenus. Afin d'éviter le replis communautariste et l'apprentissage d'une religion dans des arrière-cours et zones sans contrôle, les cours de religion et de morale sont importants, qu'ils soient cours de religion et de morale ou cours de cultures et d'histoire religieuse et philosophique. L'important est de donner une base solide à nos enfants de connaissance des religions afin d'éviter une compréhension dévoyée de ces religions.

Je suis effectivement favorable à l'extension du cours de citoyenneté et de philosophie à deux heures par semaine, impliquant une modification de la grille scolaire. Enfin, je suis favorable à la fusion des réseaux officiels.

## 9- Quelles politiques concrètes envisagez-vous en matière d'égalité femme-homme ?

**D. Ducarme** : La lutte contre le phénomène de féminicides doit être une priorité nationale, à tous les niveaux de pouvoir, du local jusqu'au niveau fédéral en passant par les entités fédérées, qui ont un rôle important à jouer en terme de prévention.

La lutte contre les discriminations dont sont encore souvent victimes les femmes sera amplifiée. Nous devons aussi mettre fin aux écarts salariaux entre les femmes et les hommes.

Je souhaite par ailleurs poursuivre les démarches réalisées sous la précédente législature afin de soutenir l'entrepreneuriat féminin. Les groupes de soutien et d'accompagnement ont un rôle clé à jouer en termes d'accompagnement. L'entrepreneuriat peut aussi permettre à de nombreuses femmes de s'émanciper financièrement.

Enfin, nous devons continuer à offrir, tant aux mamans qu'aux papas, des opportunités afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle, source d'épanouissement pour les deux conjoints d'une même famille.

**GL Bouchez**: Lorsque l'on est, comme moi, profondément libéral, on croit en l'égalité des chances pour chacune et chacun. À l'heure actuelle, notre société est toujours construite sur des fondamentaux patriarcaux où les femmes ne bénéficient pas des mêmes chances et doivent faire face à des difficultés injustifiées dans toutes les étapes de leur vie. Cette injustice et ce biais défavorable qu'elles doivent assumer à tout instant est contraire à nos valeurs d'égalité, et surtout, d'équité.

Si j'ai fait de l'éducation la première priorité de ma campagne, c'est parce que c'est par l'éducation que nous pouvons corriger les travers de la société et permettre l'émancipation de toutes et tous. En cela, nous devons éduquer dès le plus jeune âge à l'égalité entre les genres et donner accès aux mêmes opportunités et aux mêmes secteurs (Les STEM notamment) aux garçons comme aux filles.

Les femmes vivent aujourd'hui, parce qu'elles sont nées femmes, des difficultés auxquels les hommes ne seront pas systématiquement confrontés. Elles sont toujours discriminées dans le monde de l'entreprise par un écart salarial de 6% absolument inacceptable et sur lequel, en tant que président du MR, je souhaiterais agir afin de supprimer entièrement et faire sanctionner les entreprises qui pratiquent cette discrimination.

Je crois au mérite et à la récompense de ce mérite. Le fait que les femmes soient toujours, en plus de travailler bien souvent autant que leur partenaire, toujours associées à la charge familiale et ménagère de façon aussi peu équilibrée réduit leurs possibilités d'épanouissement personnelles et professionnelles et nous devons veiller, par l'éducation, à ce que chacun prenne sa part de responsabilités. Il est injuste que la moitié de la population soit, parce qu'elles sont des femmes, chargées d'une « double journée ».

La pointe la plus visible de l'iceberg de l'inégalité homme-femme est probablement le continuum de violences faites aux femmes : plus de 9 femmes sur 10 vivent le harcèlement sexuel de rue. C'est inacceptable. La réappropriation de l'espace public par et pour les femmes est une question d'équité mais également de sécurité. Nous, au Mouvement Réformateur, n'avons jamais accepté que l'espace public soit un lieu de non-droit, et pourtant, tous les jours, les femmes ne peuvent pas y évoluer comme les hommes. C'est un combat que je mènerai comme président du MR. La rue appartient également aux femmes, on doit le rappeler fermement.

Dans ce continuum de violence basé sur le genre, il est estimé qu'une femme sur trois sera victime de violences sexuelles au cours de sa vie, et pourtant, le viol est aujourd'hui presque toujours impuni. Je veux que le MR porte une réforme des procédures judiciaires dans lesquelles les sanctions pour

des faits de violences sexuelles seront une priorité des parquets et où les moyens d'enquêtes seront refinancés à hauteur de l'épidémie grave et traumatique qui touche les femmes de ce pays.

Solidaire de la lutte pour la reconnaissance des féminicides, je serai en manifestation à Bruxelles ce dimanche, veille de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, à l'appel de la plateforme Mirabal.

Lorsque l'on est un libéral, on croit au potentiel de chacun. On croit que tout le monde a un droit absolu et inaliénable de se développer au maximum de son potentiel. Notre pays, à l'heure actuelle, fait porter un fardeau inique aux femmes qui ne permet pas ce traitement équitable entre toutes et tous. Parce que je suis au Mouvement Réformateur, je revendique l'égalité entre les hommes et les femmes et je revendique que la société traite les femmes exactement avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les hommes. A l'heure actuelle, ce n'est pas le cas. En tant que président du Mouvement Réformateur, j'agirai avec force pour construire une Belgique plus juste, pour toutes et tous.

## **10- Privilégiez-vous un dialogue entre la famille libérale et la NVA ou un dialogue préalable entre les partis francophones avant toute négociation avec les partis néerlandophones ?**

**D. Ducarme :** La NVA a fait tomber le gouvernement pour des motifs électoralistes. Ce faisant, elle a créé l'instabilité alors que nous pouvions encore réaliser des réformes importantes pour notre pays, pour l'emploi, pour nos indépendants. Cela doit nous servir de leçon. Nous connaissons l'appétit de ce parti en matière institutionnelle. Parce que je suis sensible à l'importance de doter notre pays le plus rapidement possible d'un gouvernement de plein exercice, je ne suis pas opposé à la NVA. Ce faisant, un gouvernement sans la NVA m'irait très bien aussi.

Je pense qu'au vu des résultats du scrutin en Flandre, la NVA est un partenaire que l'on ne peut exclure. L'exclure, comme l'ont fait les autres partis politiques francophones, serait d'ailleurs entrer dans le jeu des séparatistes.

Ceci étant dit, nous sommes des libéraux. Nous devons donc éviter tout fétichisme vis-à-vis de la NVA, un parti conservateur et nationaliste.

S'il s'avère que la stabilité du pays et des concrétisations qui nous sont chères sont possibles sans la NVA, alors nous devons aussi pouvoir saisir cette opportunité.

**GL Bouchez:** Je considère en effet qu'un dialogue francophone est indispensable et nous ne devons pas avoir peur de revendiquer certaines choses qui paraissent non négociables aujourd'hui, si l'on nous oppose en face une scission complémentaire. En concertation avec les autres partis francophones, nous devons alors oser parler de tout, sans tabou.

Je considère également qu'il est souhaitable d'avoir un gouvernement qui réponde aux réalités démocratiques de notre pays. L'exclusion du Vlaams Belang est bien évidemment légitime et non discutable mais si, en parallèle, nous n'essayons pas de conclure un accord avec la N-VA, alors nous excluons 46 % de l'électorat flamand. C'est cela qui m'inquiète. Si dans 5 ans, une majorité Vlaams Belang-N-VA est possible, cela augure du pire. C'est la raison pour laquelle je préfère prévenir que guérir en mettant à la fois le PS et la NV-A face à leurs responsabilités. Je précise par ailleurs que je supporte totalement Paul Magnette dans sa démarche en entonnoir, en travaillant sur les programmes. Au terme de la mission de l'informateur, nous aurons une vue plus claire de ce qui est praticable et si au terme du processus, Paul Magnette arrive à nous démontrer par des arguments objectifs que les voies qu'il propose sont praticables, le Mouvement Réformateur et moi-même serons présents. Nous sommes à cet égard équidistants quant à la participation ou non de la N-VA au prochain gouvernement fédéral.

A ce titre, comme je l'ai déjà indiqué, nous devons procéder avec un plan A intégrant PS et NV-A, modèle qui répond le mieux aux résultats des élections, sans s'y accrocher indéfiniment s'il apparaît, à terme, impraticable. L'important pour moi, c'est que la famille libérale, MR et VLD, se retrouve ensemble à la table des négociations et qu'on avance ainsi avec une famille libérale unie.

**11- Etes-vous favorable à un rapprochement avec le CDH qui, pour rappel, est le parti des accommodements dits raisonnables et membre du groupe conservateur européen PPE ?**

**D. Ducarme :** Mon concurrent a plaidé ce 16 novembre dans « La Libre Belgique » pour un rapprochement avec le CDH, lequel pourrait déboucher, je cite : « *sur un élargissement de notre fédération* ». En d'autres termes, une fusion.

Je ne suis favorable, ni à un rapprochement, ni à une fusion. Comme je l'ai indiqué dans « Le Soir » ce 19 novembre, nous avons des valeurs différentes de celles du CDH, qui siège avec les conservateurs au Parlement européen. Notamment en matière éthique ! En outre, nous avons combattu les accommodements raisonnables qu'ils ont défendu sous la présidence de Joëlle Milquet, notamment à Bruxelles.

**GL Bouchez:** Comme je l'ai dit, le débat politique aujourd'hui malheureusement oppose les démocrates aux populistes. A ce titre, un dialogue avec tous les démocrates qui partagent nos valeurs de liberté et de progrès est indispensable. Cela pourrait passer par un partenariat privilégié dans la formation des gouvernements.

Je constate qu'il y a 30 ans, les familles politiques traditionnelles regroupaient 80% de l'électorat. Aujourd'hui, nous sommes à moins de 50%. Les démocrates ont donc le devoir de proposer une nouvelle offre politique. Ce qui compte pour moi, ce sont d'abord les valeurs libérales de notre mouvement mais je constate également qu'aujourd'hui il y a plus de gens dans la société qui partagent nos valeurs que ceux qui votent pour nous. Et donc je crois que nous devons avoir des discussions avec tous les démocrates parce que je sens effectivement de la proximité dans toute une série d'idées. Si nous arrivons à reconstituer une base plus large, il faudra faire évoluer notre structure sans jamais renoncer à avoir les valeurs de liberté et de progrès comme centrales. Je veux attirer des individus ou des groupes au sein du Mouvement Réformateur mais il n'y aura bien évidemment aucune action hostile à l'égard des autres formations politiques.

Nous devons nous unir autour de nos valeurs. Je l'ai illustré Mons et ce sera la clé pour la réussite future de notre Mouvement.

## **12- Quelles politiques envisagez-vous pour garantir l'authenticité de nos campagnes et promouvoir la durabilité de notre agriculture ainsi que la qualité de vie de nos agriculteurs ?**

**D. Ducarme** : Réinvestir les villes ne signifie pas abandonner les thématiques de la ruralité : que du contraire ! Nous devons continuer à lutter contre les zones blanches : les zones rurales et semi-rurales doivent davantage encore bénéficier d'un accès à des services publics de qualité (postes, mobilité, télécommunications), notamment en termes d'accès aux soins de santé !

Nous devons aussi lutter contre les attaques dont sont victimes nos agriculteurs : promouvoir encore davantage les circuits-courts, renforcer le rôle d'accompagnement de l'AFSCA à l'égard des petits producteurs tout en continuant à assurer la sécurité alimentaire. Les mesures de soutien en faveur de nos jeunes agriculteurs doivent être amplifiées et un effort de simplification administrative devra être mis en place, notamment au niveau régional. (point 24 de mon programme)

Enfin, j'ai déjà eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises mon opposition aux accords avec le Mercosur, qui ne présente pas de garanties suffisantes, ni pour la santé des consommateurs européens, ni pour la préservation de notre modèle d'agriculture familiale, ni pour le respect des engagements environnementaux internationaux.

**GL Bouchez**: L'agriculture n'est pas une question qui ne concerne que ceux qui y travaillent mais bien l'ensemble de la population car c'est de notre alimentation à tous dont il s'agit. De sa qualité surtout.

Il n'est plus acceptable aujourd'hui que de nombreux agriculteurs, au même titre que de nombreux indépendants, perdent de l'argent en travaillant. C'est totalement contraire à notre modèle de société. A ce titre, la baisse générale de la fiscalité et des cotisations sociale est indispensable. Il ne faut pas dans ce dossier y aller de clivages manichéens. Ainsi, compte tenu des surproductions actuelles, l'ouverture de nouveaux marchés est indispensable pour maintenir une activité soutenable. Raison pour laquelle le CETA a permis d'exporter plus de viande bovine wallonne vers le Canada que jamais auparavant. Mais ce libre marché ne doit pas se faire sans règle et sans condition, comme les libéraux l'ont toujours indiqué ! Nos standards alimentaires, environnementaux et sociaux doivent rester la règle.

Nous devons donc être favorables aux accords de libre-échange mais pas n'importe comment, ni à n'importe quelles conditions. Les normes européennes tout à fait légitimes font exploser les coûts d'exploitation alors que les exploitations familiales doivent pouvoir prospérer: il faut trouver des solutions. En ce qui concerne l'accord Mercosur, je n'y suis pas favorable en l'état compte tenu de l'absence de garanties suffisantes pour notre alimentation mais aussi pour l'avenir économique de nos producteurs. À ce titre, la réforme de la PAC, particulièrement suite au départ du Royaume-Uni, devra prendre en compte les exploitations familiales en favorisant le consommateur local, les circuits courts et accentuant le principe déjà établi de mieux rémunérer les premiers hectares.

Pour le futur, je souhaite une totale transparence sur les prix à la consommation. Le consommateur doit savoir la part qui est payée aux agriculteurs et celle qui est prise par les intermédiaires et la grande distribution. Pourquoi ce détail ne peut-il pas apparaître sur les étiquettes de prix ? Je me battrais dans ce sens.

Enfin, l'agriculture wallonne n'est pas celle qui pollue ! Il faut cesser le bashing systématique d'une activité où l'on connaît la valeur du travail et qui nourrit chacun d'entre nous avec des produits de qualité. Nous, libéraux, nous devons soutenir nos agriculteurs et leur garantir une place importante dans le débat.

### **13- Par quels moyens comptez- vous résoudre l'équation de la pérennisation des dépenses publiques et les nécessaires investissements pour moderniser notre marché de l'emploi et favoriser le redéploiement économique vers les secteurs des nouvelles technologies ?**

**D. Ducarme :** Il n'est pas opportun de décréter que l'Etat est le problème. Ce discours conservateur est dépassé. Ce qu'il faut, c'est mieux d'Etat et donc mieux dépenser les deniers publics, l'argent de nos citoyens.

Concrètement, nous devons continuer à assainir là où c'est possible et investir là où c'est nécessaire. Une gestion en bon père de famille. Nous devons notamment identifier si on ne peut pas mieux affecter les moyens. Il y a par exemple des montants importants qui sont aujourd'hui gaspillés suite à l'entretien de bâtiments en très mauvais état. Le Pacte d'investissement stratégique initié sous la précédente législature permettra de diminuer ces coûts à partir des dépenses structurelles ainsi générées. Il faut pour cela veiller à ce que chaque euro dépensé, chaque investissement octroyé, permette de rapporter de la valeur ajoutée à l'Etat ou pour être plus précis : à la collectivité.

Bref, mettre fin au gaspillage ou aux dépenses hasardeuses : mieux dépenser et investir là où cela est nécessaire. C'est une question de respect de l'argent du contribuable.

**GL Bouchez:** Je m'inscris en plein dans la volonté de Charles Michel exprimée dans le cadre du Pacte national d'investissement. Nous devons être en pointe sur les questions environnementales, sur celles relatives à l'impact des nouvelles technologies dans notre vie, sur le plan des avancées bioéthiques, des progrès vertigineux de la médecine et du transhumanisme. Nous devons bien évidemment moderniser notre marché de l'emploi et favoriser les nouvelles technologies mais cela ne peut se faire que grâce à une gestion stricte de nos dépenses publiques et à une réduction préalable de notre déficit. A cet égard, une refédéralisation de certaines matières pour plus d'efficacité et de coordination, notamment sur le marché de l'emploi et la promotion des nouvelles technologies, doit être sur la table. C'est à ce prix d'une meilleure utilisation de nos deniers publics que nous pourrons mener à bien les réformes nécessaires.

#### **14- Que pensez-vous de la politique du gouvernement flamand de désinvestissement dans la culture et de l'intrusion de la politique dans les choix culturels ?**

**D. Ducarme :** La culture est une des expressions les plus fortes de la liberté. Les choix culturels, de même que l'art, n'ont pas à être soumis à un dogme, à une pensée politique ou religieuse. Ce faisant, le choix fait par le nouveau gouvernement flamand peut paraître maladroit au regard de cette tradition démocratique.

Ceci étant dit, nous ne devons pas pour autant être naïfs. Nous sommes en grande partie coupés du monde culturel. Nous devons davantage dialoguer avec les artistes quant à leur statut social et avec le monde culturel et académique afin de nous ouvrir davantage tout en devenant une force de proposition concrète et en œuvrant à sa diversité ainsi qu'à l'accès à la culture pour le plus grand nombre. C'est cela aussi le sens d'un grand mouvement populaire du centre à la droite de l'échiquier politique.

**GL Bouchez:** C'est un choix que je désapprouve et que nous avons choisi de ne pas suivre au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'important est de promouvoir un monde culturel indépendant et fort car comme disait Churchill, « On peut couper dans le budget de la culture pour aider à l'effort de guerre, mais alors, pourquoi nous battons-nous ? ».



## 15- Quels sont les axes forts à mettre en œuvre en matière de sécurité sociale et de pension ?

**D. Ducarme :** Notre Libéralisme est le seul garant de l'émancipation du plus grand nombre. À l'opposé de l'assistanat, il s'agit de mettre le collectif au service de l'émancipation des individus. Les libéraux doivent oeuvrer avec force pour l'égalité des chances.

En Belgique, selon une étude de la Fondation Roi Baudouin, le taux d'enfants déprivés (c'est-à-dire confrontés à des difficultés d'ordre financière) est d'environ 15%. Cette moyenne belge dissimule de fortes disparités régionales : l'état de déprivation des petits Bruxellois s'élève à 29% et celui des enfants wallons à 22% : des chiffres comparables à ceux d'enfants pauvres issus de plusieurs pays d'Europe de l'Est !

En outre, selon l'enquête EU-SILC 2017, **15,9% de la population belge connaissait un risque de pavreté**. Toujours selon cette étude, 13,5% de la population belge entre 0-59 ans vivait dans un ménage à très faible intensité de travail. 5,1 % de la population souffrait de privation matérielle grave. Enfin, selon le SNI, pas moins d'un indépendant sur cinq est, malgré les efforts consentis pour renforcer leur statut social, confronté à la pauvreté.

Derrière ces chiffres, il y a des vies ! Des femmes, des hommes, des enfants. Le Mouvement réformateur doit s'engager avec plus de force encore dans la lutte contre la pauvreté et en faire l'une de ses priorités !

Notre Mouvement a toujours fait preuve de responsabilité par rapport aux enjeux budgétaires. Les années à venir s'annoncent toujours plus complexes pour garantir la pérennité de notre système de sécurité sociale. Nous devons être lucide et intégrer dans nos réflexions les évolutions démographiques.

La proportion d'actifs va continuer à diminuer, réduisant ainsi nos marges de manœuvre au niveau budgétaire. Mais la résignation n'est pas une option. Refusant toute logique d'austérité qui frapperait les plus faibles et les classes moyennes, nous devons poursuivre sur la voie de la réforme afin de trouver de nouveaux équilibres.

Pour y arriver, nous proposons notamment d'appuyer toutes nos propositions sur des projections précises quant à leur impact à court, moyen et long terme sur les finances publiques. Il convient de poursuivre le travail d'identification permanent des sources d'inefficience dans notre système.

De façon globale, il s'agit également de trouver un meilleur équilibre entre les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement.

Cette pérennisation de notre sécurité sociale a bien entendu pour objectif de renforcer encore davantage ce filet indispensable aux accidents que la vie peut réserver à chacun d'entre-nous.

Nous devons aussi poursuivre l'augmentation des pensions, ce qui impliquera notamment de tendre vers la suppression de la cotisation de solidarité, qui impacte encore trop de pensions de celles et ceux qui ont travaillé.

Beaucoup a été fait sous la précédente législature pour renforcer le statut social des indépendants. Il reste cependant encore beaucoup à faire, tant pour renforcer encore davantage leur statut social que pour diminuer leurs charges sociales.

**GL Bouchez:** Tout d'abord, comment expliquer les différences aussi importantes de pension entre les travailleurs selon leur statut ? C'est le modèle actuel qui oppose les travailleurs les uns aux autres et non la volonté de vouloir créer plus de justice sociale. Le budget des pensions, c'est près de 50 % de la sécurité sociale totale, 43 milliards d'euros. Sans réforme, cela nous coûtera un milliard de plus chaque année. Il faudrait 2% de croissance juste pour faire face au vieillissement. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

La question est alors, que fait-on ? L'important est de préserver les droits acquis jusqu'à la fin de carrière pour les personnes déjà en fonction et que pour le futur, c'est-à-dire pour les nouveaux entrants, on aille vers une convergence des régimes de pensions, avec un niveau moyen global plus élevé et avec des spécificités. Pour moi, une heure de travail d'un indépendant vaut une heure de

travail d'un employé qui vaut une heure de travail d'un fonctionnaire, et il n'est pas acceptable que le calcul de leur pension s'effectue différemment. Il va de soi que cette réforme devra s'effectuer en tenant compte de la pénibilité du travail avec des régimes de pension plus favorables pour les métiers pénibles. A cet égard une liste des métiers pénibles devra être adoptée. Cette réforme devra se faire également en immunisant totalement nos policiers, pompiers, magistrats et militaires.

**16- Etes-vous favorable à l'inscription du bien-être animal dans la Constitution ? Etes-vous favorable à l'étourdissement obligatoire avant abattage ?**

**D. Ducarme :** Sur l'inscription du bien-être animal dans la Constitution : je suis en effet tout à fait ouvert au dialogue sur cette question dès lors que cette consécration constitutionnelle serait conciliée avec la liberté d'entreprendre de nos éleveurs et de nos agriculteurs.

Sur l'étourdissement obligatoire avant abattage : oui, y compris en région bruxelloise, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

**GL Bouchez:** Je suis bien entendu favorable à l'obligation d'étourdissement avant abattage, à l'image de ce qui se fait en Flandre et en Wallonie. Nous devons être à l'avant-garde de ce combat pour Bruxelles et pousserons le gouvernement bruxellois à adopter sans tarder une interdiction pure et simple de l'abattage sans étourdissement. Le bien-être animal doit être un combat permanent et être efficace, notamment via la défense sur notre marché européen de nos standards en matière de bien-être animal pour les denrées alimentaires importées. Si l'inscription dans la Constitution du bien-être animal, pour autant que la dernière déclaration de révision le permette, permet d'ajouter une protection efficace supplémentaire, je la défendrai. Encore une fois, nous devons nous tourner vers des solutions pragmatiques qui ont un impact réel.